

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents :9
Votants :9
Absents :2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 29 juin à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :
Le 20 juin 2023

N°2023_D27 : Demande d'autorisation temporaire d'occupation du gymnase par le Basket Club de Brassac.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; MONJAL Mathilde

Absents donnant procuration :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire explique au conseil municipal que la commune de Brassac doit effectuer des travaux importants de restauration de son gymnase municipal.

Pour cette raison le Brassac basket club se retrouve sans local d'entraînement. C'est pourquoi son Président, habitant de Boissezon, sollicite le gymnase municipal de Boissezon afin de permettre au club de continuer les entraînements pour la saison 2023-2024.

Mme Le Maire propose au conseil de prêter le gymnase municipal à titre gratuit au Brassac basket club pour la saison 2023-2024.

Après délibération le conseil accepte à l'unanimité le prêt du gymnase à titre gratuit au Brassac basket club pour la saison 2023-2024.

Fait à Boissezon le 29 juin 2023,

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 juin 2023. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.